

dossier : l'égalité des chances...

Copie de conservation et de diffusion, disponible en format électronique sur le serveur WEB du CDC :

URL = <http://www.cdc.qc.ca/prospectives/17/coulombe-goulet-17-2-1981.pdf>

Article revue Prospectives, Volume 17, Numéro 2.

*** SVP partager l'URL du document plutôt que de transmettre le PDF ***

l'opération RENOUVEAU à la CÉCM

par **Françoise Coulombe**
responsable du développement et
de l'évaluation de l'opération Renouveau
en collaboration avec **Gilles Goulet**
coordonnateur-cadre de l'opération
Renouveau

C'est en des termes concrets que la Commission des Écoles Catholiques de Montréal s'est engagée, depuis plus de 10 ans, à trouver des réponses aux manifestations des effets discriminatoires de la pauvreté en milieu scolaire.

Dès l'été 1965, le directeur de la Division des Services Spéciaux de la CÉCM, acceptait de collaborer, avec le Conseil des Oeuvres de la Ville de Montréal, à la réalisation d'un projet expérimental au profit des enfants dits défavorisés sur le plan socio-culturel. Le projet d'Action Sociale et Scolaire

(PASS) était né. À l'automne 1966, la CÉCM ratifiait le programme d'action élaboré par les collaborateurs de ce projet. Ce programme prévoyait quatre types de services¹ : des services pédagogiques, des services personnels susceptibles de rejoindre les professeurs et les étudiants, des services d'organisation communautaire et des services de participation qui s'adressaient au réseau institutionnel du milieu et aux parents.

Toutes les initiatives réalisées dans le cadre de PASS, à l'École Jean-Jacques-Olier, poursuivaient comme objectif à long terme d'améliorer le rendement académique des élèves. Dans l'évaluation finale, il est apparu aux chercheurs² que ce projet avait interrompu le déclin cumulatif sur le plan pédagogique, en constatant que les résultats des élèves d'Olier étaient demeurés stables ou avaient augmenté légèrement en français et en mathématiques, au cours des deux dernières années de mesures.

Les recommandations³ qui se dégagèrent de cette expérience trouvèrent écho dans les premières politiques de la CÉCM en milieux socio-économiquement faibles. Ainsi le projet PASS avait préparé le terrain à l'Opération Renouveau.

Depuis que la CÉCM a décidé d'intervenir systématiquement dans ses écoles situées en milieux socio-économiquement faibles, elle a relevé le défi d'apporter des solutions à la problématique de l'échec scolaire chronique en milieux socio-économiquement faibles.

L'évolution de l'Opération Renouveau constitue un essai progressif de réponses les plus adéquates possibles aux diverses manifestations de la pauvreté en milieu scolaire.

La complexité d'une telle entreprise ne peut être saisie convenablement qu'en la situant dans tout son développement historique. Nous allons donc présenter les principales étapes de cette évolution de l'Opération Renouveau sous l'angle des facettes suivantes : les politiques de la CÉCM ; l'orientation fondamentale ; le plan d'action ; les écoles concernées ; les stratégies et l'évaluation.

1. Les politiques de la CÉCM en milieux socio-économiquement faibles

Les commissaires de la CÉCM ont approuvé deux politiques en milieux socio-économiquement faibles, les politiques de 1970 et celles de 1976.

Dans ces deux textes, il est fait mention de l'école face à la pauvreté. D'une part, le texte des politiques⁴ de 1970 situe, en ces termes, le problème des milieux socio-économiquement faibles et ses répercussions en milieux scolaires : selon une étude du Conseil des Oeuvres, 40 pour cent de la population vit en deçà du seuil de la pauvreté et 25 pour cent des Montréalais sont dans la misère. Cette situation soulève un problème scolaire extrêmement grave et complexe. Un plus grand nombre des enfants issus de ces milieux arrivent à l'école avec une santé déficiente, accusent un retard sur plusieurs plans et n'ont pas les ressources requises pour vivre une expérience scolaire harmonieuse. Il s'ensuit donc que la majorité d'entre eux est presque condamnée d'avance à connaître de nombreuses difficultés à l'école.

D'autre part, le texte des politiques⁵ de 1976 pose le même problème, mais en mettant l'accent sur la responsabilité de l'école : pour un grand nombre

d'enfants de ces milieux, l'école réussit mal à leur faire acquérir les connaissances et les habiletés qui leur permettraient de fonctionner adéquatement dans la société actuelle. L'école n'aurait pas été pensée pour eux mais plutôt en fonction d'un modèle de citoyen moyen et ne tiendrait pas suffisamment compte des conditions familiales, sociales, économiques et culturelles du milieu dans lequel ils vivent. Ce milieu est marqué par la privation économique qui entraîne souvent une privation culturelle, c'est-à-dire l'ensemble des moyens nécessaires aux individus pour leur permettre de participer à part entière à la vie de la société.

Ainsi les textes de ces deux politiques soulignent un écart : celui de la préparation de l'enfant face aux exigences de l'école (1970) et celui de l'école face au vécu des jeunes de ces milieux (1976). Le but de chacune de ces politiques consiste à tendre à réduire ces écarts et à corriger ces situations afin que les jeunes profitent pleinement de leur passage à l'école. Tel est également le sens de l'orientation fondamentale et du plan d'action qui s'y rattachent.

2. L'orientation fondamentale

L'évolution constatée dans le texte des politiques, par le passage de l'insistance sur le manque de préparation des jeunes (1970) à la responsabilité de l'école (1976) se traduit aussi dans les termes de l'orientation fondamentale contenue dans ces politiques.

Ainsi en 1970, l'orientation fondamentale consiste à compenser les déficiences observées chez les enfants, même avant l'entrée à l'école. Pour remédier à cette situation⁶, il fallait dès lors intervenir intensivement et sur plusieurs plans à la fois : sur le plan

médical, social, psychologique et pédagogique, aussi bien auprès des parents qu'auprès des enfants.

En 1976, l'orientation fondamentale retenue s'exprime dans le respect des différences. Par cette expression, la CÉCM entendait « éduquer les jeunes pour qu'ils soient autonomes et leur assurer les moyens éducatifs nécessaires pour réaliser librement des choix, compte tenu de leurs caractéristiques individuelles et sociales⁷ ». Ainsi, en mettant de l'avant le respect des différences, elle admettait l'importance de distinguer entre des différences bio-psychologiques et des différences de déficiences et d'insuffisance, afin d'éviter de tomber dans l'erreur de la pseudo-déficience mentale et d'omettre d'aider par des mesures spécifiques ceux qui en

avaient réellement besoin. Elle réaffirmait, en outre, le devoir qu'a l'école de développer intégralement les enfants issus des milieux socio-économiquement faibles, afin de les rendre progressivement plus autonomes, tout en leur dispensant des connaissances et en développant leurs habiletés, telles le savoir lire, le savoir écrire, le savoir compter, le savoir parler. Elle exprimait également son intention de viser à assurer l'autonomie des jeunes en évitant de les mettre dans des situations de tension entre les exigences et les valeurs de leur milieu et celles de l'école, pour qu'ils puissent réaliser des choix en tant qu'individus autonomes. Car, la philosophie de base de cette orientation en est une d'autonomie, de respect de l'individu et de liberté de choix.

3. Le Plan d'Action

Chacun des plans d'action, celui de 1970 et celui de 1977-1982 vient exprimer plus concrètement le sens de l'orientation fondamentale contenue dans les deux politiques mentionnées.

Ainsi, au niveau de l'école, les objectifs de 1970 indiquent une intention d'améliorer le cadre physique et l'organisation matérielle, d'intensifier les ressources pédagogiques régulières et spéciales, et d'investir dans le capital humain. Par ailleurs, les objectifs de 1977 mettent l'accent sur l'adaptation de l'action éducative en travaillant au niveau de la relation maître-élève, au niveau des approches pédagogiques et d'une façon plus globale en contribuant à l'adaptation de l'école au milieu.

Pour ce qui est des programmes ou moyens proposés en vue d'atteindre ces objectifs, un seul se retrouve dans les deux plans d'action : il s'agit du perfectionnement. Au nombre des moyens prioritaires mis de l'avant en 1977, certains programmes de 1970 ne figurent plus, tel le réaménagement des locaux, l'addition de matériel. Ces points semblent alors améliorés. L'insistance porte davantage sur les collaborations avec les universités, le MEQ et avec des unités de la CÉCM. En outre, le programme d'addition de personnel enseignant (1970) fait place à la formule des enseignants-ressources⁸ (1977) dont la raison d'être consiste à travailler à l'adaptation des approches pédagogiques dans les matières de base.

Au niveau des enfants, les objectifs de 1970 soulignent l'importance de compenser les déficiences, de trouver un minimum de réponses aux besoins vitaux et d'améliorer la santé des jeunes. En 1977, la préoccupation dominante consiste à fournir des ressources d'appoint pour répondre à des besoins spécifiques des jeunes, et ceci dans l'optique de favoriser le développement de l'image de soi chez ces jeunes. Comme moyens proposés pour atteindre ces objectifs, figure, en 1970 et en 1977, le supplément alimentaire. Toutefois l'accent de ce programme porte désormais (1977) sur l'éducation à une saine alimentation. Deux nouveaux moyens apparaissent en 1977, il s'agit des formules d'encadrement (qui englobent le plein-air) et de celles des personnes-ressources.

L'objectif exprimé en vue de favoriser les relations famille-école (1970) est enrichi de celui de promouvoir la participation des parents aux activités de l'école (1977) en vue de réaliser ce rapprochement école-famille et famille-école, assurant ainsi une continuité à leurs activités éducatives respectives. Un nouveau moyen s'ajoute dans ce sens, en 1977, les projets parents.

Au niveau du fonctionnement de l'Opération Renouveau, les objectifs et les moyens prévus en 1977 sont plus explicites. Il en va d'une opération qui se développe avec un souci d'efficacité au profit des jeunes et des écoles désignées.

4. Les écoles concernées

Nombre d'écoles désignées			
Niveau	De 1970 à 1975	1977	1980
Primaire	de 8 à 35	1 ^{re} catégorie : 14 2 ^e catégorie : 31 3 ^e catégorie : 19 (écoles et annexes)	1 ^{re} catégorie : 10 2 ^e catégorie : 22 3 ^e catégorie : 16
Secondaire	de 4 en 1973 à 10 en 1975	1 ^{re} catégorie : 4 2 ^e catégorie : 6 3 ^e catégorie : 2	1 ^{re} catégorie : 4 2 ^e catégorie : 5 3 ^e catégorie : 3

S'appuyant sur des variables socio-économiques, écologiques et culturelles qui ont une influence sur le développement et le rendement des jeunes, Manuel Crespo⁹ a bâti un étagement d'écoles en fonction du poids respectif de chacune d'elles, en introduisant la dimension de la concentration relative de la population scolaire provenant de familles socio-économiquement défavorisées, par l'utilisation du ratio richesse/pauvreté contenu dans une étude du CSIM¹⁰. Cet étagement d'écoles a permis de dégager trois catégories d'écoles désignées, soit les écoles :

- de 1^{re} catégorie : écoles fréquentées principalement par des jeunes provenant de milieux socio-économiquement faibles ;
- de 2^e catégorie : écoles fréquentées par presque autant de jeunes provenant de milieux socio-économiquement faibles que d'autres milieux ;

de 3^e catégorie : écoles fréquentées par une faible proportion d'enfants provenant de milieux socio-économiquement faibles.

En 1980, une nouvelle révision de la liste des écoles désignées fut effectuée suite à une étude de N. Paquette¹¹, dans laquelle l'auteur reprenait les données de Dépatie (1975 et 1979) et celles de Forest (1975), en tenant compte des fermetures et des fusions d'écoles effectuées depuis 1977.

Ces révisions périodiques des écoles désignées ont influencé l'affectation proportionnelle des ressources de l'Opération Renouveau, déterminée en fonction du degré de défavorisation des milieux et du nombre d'élèves dans chaque école.

5. Les stratégies

Depuis 1970, l'Opération Renouveau a franchi trois étapes principales dans l'affectation de ses ressources particulières et de son mode de travail avec les écoles désignées.

De 1970 à 1974, dans le but de répondre aux besoins des enfants et des milieux, les mesures et les services de l'O.R. sont accordés aux écoles d'une façon normalisée et en fonction de leur degré de défavorisation.

1973-74 marque le début des projets à l'Opération Renouveau. Au cours de cette année scolaire, en plus de pouvoir bénéficier de mesures uniformes, les écoles désignées furent invitées à faire preuve de

créativité, en développant des formules nouvelles, pour répondre à des besoins particuliers identifiés dans leur milieu.

Depuis 1975-76, les écoles désignées sont invitées à se prendre en charge, dans la détermination des mesures et des services à mettre en place, en tenant compte des caractéristiques de leur population étudiante.

Ainsi les étapes franchies par l'Opération Renouveau, depuis 1970, au niveau des stratégies, se résument dans les expressions suivantes : donner, laisser choisir et habiliter, engager dans une réponse globale et adéquate :

- mettre en place les services et les mesures en réponse aux besoins des élèves (1970) ;
- favoriser que les équipes-écoles choisissent les mesures en fonction des besoins identifiés et les habiliter à être créatrices dans le choix des projets à réaliser (1977) ;
- engager les équipes-écoles dans un vécu pédago-

gique et éducatif qui intègre le vécu des jeunes pour lesquels elles travaillent (1980).

Dans les trois cas, l'implication des parents demeure souhaitée, sous forme de participation (1970 et 1977), puis d'un engagement en tant que parents et valorisant pour eux (1980).

6. Les évaluations et les sondages

Deux formules d'évaluation furent prévues pour cerner les effets de chacun des plans d'action de l'Opération Renouveau, il s'agit de *l'Analyse Critique de l'Opération Renouveau*¹², pour le premier plan quinquennal et du *Modèle Global d'évaluation du Plan d'Action 1977-1982 de l'Opération Renouveau*¹³. Dans l'intervalle, un questionnaire a été administré afin de vérifier les suites à assurer aux recommandations de l'Analyse Critique et des moyens furent suggérés aux écoles en vue de les guider dans l'évaluation de leurs projets.

L'évolution de l'Opération Renouveau apparaît aussi en considérant ces approches d'évaluation.

L'Analyse Critique de l'Opération Renouveau (1975) consiste dans le bilan des cinq premières années de l'engagement de la CÉCM dans une intervention scolaire en milieux socio-économiquement faibles. La méthode de travail retenue, à savoir l'analyse critique, a permis surtout de dégager les facteurs qui ont favorisé ou nui à la réalisation des objectifs poursuivis par chacun des programmes, et de proposer les changements à apporter tant au niveau des méthodes adoptées qu'au niveau des objectifs particuliers retenus, en fonction de l'objectif ultime de l'O.R. qui consiste à donner aux enfants de milieux socio-économiquement faibles la même chance de profiter du système d'éducation qu'aux enfants des autres milieux.

En outre, et d'une façon complémentaire à l'étude des programmes, un questionnaire administré aux directions d'école, aux enseignants, aux professionnels des services aux étudiants, aux membres des comités d'école de toutes les écoles désignées, au total 884 personnes, a fourni des informations sur leurs opinions concernant les programmes existants et sur les éléments de prospectives souhaités (aspects de philosophie, de mesures ou de stratégies).

Il se dégage de ces études, que tous les programmes ont produit des effets dans les différentes écoles où ils furent réalisés. Toutefois, il demeure impossible d'affirmer dans quelle proportion ils ont contribué à réduire les écarts de rendement observés chez les élèves. L'analyse critique a cependant fait ressortir un certain nombre d'effets secondaires tels : le fait d'avoir éveillé l'attention des gens sur les problèmes de l'éducation en milieux socio-économiquement faibles, le développement de certains services aux étudiants et une implication accrue des directeurs et des enseignants dans ces milieux.¹⁴

Concernant les résultats au questionnaire, la plupart des personnes interrogées ont manifesté un grand intérêt et beaucoup de satisfaction pour les mesures de l'Opération Renouveau, dans leurs réponses et lors des échanges qui ont suivi l'administration de ce sondage dans les écoles. Cette satisfaction s'appliquait avec plus d'intensité aux programmes suivants: addition de personnel enseignant, maternelles 4 ans et 5 ans plein temps, les services d'aide aux étudiants, les infirmières, la collation et les budgets additionnels¹⁵.

1976 — Suite au dépôt du bilan de l'Opération Renouveau, l'assemblée des Commissaires demanda à la Direction générale d'assurer une consultation sur l'orientation fondamentale et les recommandations contenues dans l'Analyse Critique de l'Opération Renouveau. Cette consultation qui se déroula dans un échantillon de 12 écoles désignées, au niveau de chacune des régions administratives, auprès des services concernés à la CÉCM et de certains organismes professionnels a influencé les politiques, l'orientation fondamentale, le plan d'action et la stratégie d'intervention contenus dans le Plan d'Action 1977-1982 de l'Opération Renouveau, tels que mentionnés antérieurement.

L'adoption du second plan quinquennal de l'Opération Renouveau s'accompagnait d'une insistance particulière à prévoir dès le point de départ des mécanismes d'évaluation adéquats.

Le projet d'évaluation du second plan quinquennal, intitulé *Modèle Global d'évaluation du Plan d'Action 1977-1982 de l'Opération Renouveau*, constitue une réponse à cette attente. La réalisation de ce modèle prévue de 1979 à 1982 poursuit trois objectifs:

1. évaluer l'effet des politiques et des interventions de l'O.R. en fonction des objectifs poursuivis et des résultats visés par le Plan d'Action, à savoir améliorer le *rendement* des élèves dans les matières académiques de base et contribuer au développement de leur *image de soi* ;
2. identifier les nouvelles interventions et les orientations des nouvelles politiques qui pourraient contribuer à mieux atteindre les objectifs de l'intervention scolaire en milieux socio-économiquement faibles ;
3. transmettre aux écoles des données pertinentes sur leur milieu.

Ce modèle d'évaluation s'articule autour de trois pôles constituant chacun une dimension du vécu de l'Opération Renouveau: les élèves, les projets et les programmes et l'école.

Les élèves. Reconnaissant que la raison d'être de l'Opération Renouveau consiste à faire en sorte que les élèves des écoles désignées profitent mieux de leur passage à l'école, les élèves ont été retenus comme première unité dans ce modèle global d'évaluation.

L'approche utilisée afin de mesurer comment l'Opération Renouveau aide les jeunes au niveau de leur rendement scolaire et de leur développement personnel consiste dans l'application adaptée d'un modèle spécifique d'évaluation développé par Rachel Houle et Claude Montmarquette¹⁶.

Les projets et les programmes. Considérant le fait que les mesures et les services de l'Opération Renouveau sont attribués aux écoles désignées sous forme de programmes généraux (ex. : préscolaire, mesures alimentaires) et mis en place suite à l'acceptation de projets élaborés par les écoles, un second groupe d'unités fut retenu : les projets et les programmes. Ainsi, chacun des projets et des

programmes fait annuellement l'objet d'une évaluation auprès des bénéficiaires en utilisant une instrumentation appropriée. Une analyse critique permet par la suite de dégager, dans une synthèse, les principaux éléments mentionnés dans ces évaluations, en les situant dans le cadre des priorités annuelles, des objectifs et des résultats visés par le Plan d'Action. Dans ce cas, l'approche utilisée est surtout qualitative.

L'école. Puisque l'Opération Renouveau se vit dans des écoles qui ont chacune leurs caractéristiques propres, le modèle d'évaluation prévoit aussi la tenue à jour annuelle d'un portrait complet de toutes les composantes de l'école qui ont une incidence sur les conditions de vie et d'apprentissage des élèves : cadre physique, ressources humaines, mode d'organisation scolaire, vie pédagogique, vie étudiante, ouverture aux parents et au milieu. L'analyse de l'évolution de ces données fournira des informations au sujet du degré de leur impact sur la réalisation des projets et des programmes, et sur l'aide apportée aux jeunes.

La réalisation de ce modèle global devrait faire ressortir, tout en tenant compte du vécu scolaire de chaque école, ce que les ressources de l'Opération Renouveau apportent aux élèves et quels sont les effets directs et indirects des projets et des programmes, dans chaque école désignée et aussi dans l'ensemble des écoles de l'O.R.

La première année de son application s'est déroulée avec succès, tel que le confirme le rapport annuel¹⁷ 1979-80. Au niveau des résultats, certains commencent à poindre dans la section de l'évaluation des projets et des programmes¹⁸. Cependant, il est trop tôt pour les affirmer comme résultats du second plan d'action, auprès des enfants.

Conclusion

L'Opération Renouveau d'hier a évolué vers un aujourd'hui qui donne un aperçu d'un lendemain beaucoup axé : 1) sur la connaissance du milieu, de ce que vivent les jeunes ; 2) sur la manière dont les agents éducateurs oeuvrant dans les écoles désignées intègrent ces éléments de connaissance dans leur pratique pédagogique et en tiennent compte dans leurs attitudes vis-à-vis les élèves, enfin 3) sur une action avec et auprès des parents qui veut les placer en situation d'acteurs, faire appel à leurs ressources personnelles, les accompagner en vue d'une prise en

charge d'eux-mêmes, de leur situation et de leur milieu. Cette place importante qui se dessine désormais pour les parents, dans le cadre de l'O.R., s'appuie sur cette conviction profonde que toute intervention scolaire qui ne s'intéresse pas également aux parents demeure vouée à des effets minimes et peu durables chez les enfants.

1. Durand, Nicole et coll., *Un défi à relever en éducation, Le PASS*, Montréal, novembre 1970, p. 15 et ss.
2. *Ibid.*, p. 102.
3. *Ibid.*, p. 106 et ss.
4. Politiques de la CÉCM en milieux défavorisés, janvier 1970.
5. Politiques de la CÉCM en milieux socio-économiquement faibles, mars 1976.
6. Politiques de 1970.
7. Les conseillers à l'O.R., *Rapport synthèse de la consultation et projet des politiques de la CÉCM en milieux socio-économiquement faibles*, CÉCM, Mars 1976, p. 14 et ss.
8. La description de ces divers programmes se trouvent dans les documents no 3 et no 5 notés dans la bibliographie.
9. Crespo, Manuel, *Un document pour le choix des écoles élémentaires dans le cadre de l'Opération Renouveau*, CÉCM, janvier 1977, document inédit.
10. Dépatie, R.; Parent, Claude, *Rapport présenté à l'O.R.*, Février 1976.
11. Paquette Nicole, *Classification sociopédagogique des écoles primaires françaises de la CÉCM*, CÉCM, novembre 1979.
12. Voir bibliographie no 3.
13. Voir bibliographie no 6.
14. Groupe de travail sur les milieux socio-économiquement faibles, *Analyse Critique de l'Opération Renouveau*, 1 Document-synthèse, CÉCM, mai 1975, 46 ss.
15. *Idem*, 2, *Résultats du questionnaire*, pp. 139-140.
16. Houle, Rachel et Montmarquette, Claude. *Rendement moyen en français et en mathématiques des élèves bénéficiant des mesures de l'Opération Renouveau* (méthodologie d'évaluation), Centre de Recherche en développement économique, Université de Montréal, Juin 1978. — *Opéra-*

LE GUIDE

N

- Un cahier où l'élève inscrit chacun de ses cours et ses devoirs à la maison

O

- Aide l'élève à organiser son travail scolaire

U

- Citations à chaque page, évaluations d'étape, réflexions

V

- Excellent pour bien entreprendre le cours secondaire

E

ÉDITIONS GMS

3405, McCarthy
St-Laurent, Québec
H4K 2A3

A

- Pour un léger supplément, ajoutez 2 ou 4 pages spéciales pour votre école : objectifs, règlements, etc.

U

- Commandes d'ici le 15 juin PRIX : 1,50\$ l'unité

1er CYCLE DU SECONDAIRE

- tionnalisation du modèle d'évaluation concernant le rendement scolaire et l'image de soi d'élèves bénéficiant des mesures de l'Opération Renouveau*, CRDE, octobre 1979.
17. Coulombe, F., *Premier rapport annuel 1979-80, Modèle Global d'évaluation du Plan d'Action 1977-1982 de l'Opération Renouveau*, CÉCM, octobre 1980.
 18. Coulombe F. en coll., *Opération Renouveau, Synthèse des évaluations des projets et des programmes 1979-1980*, CÉCM, octobre 1980.